



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/02/2019

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le 21/02/2019

SLOX

ID : 081-218102572-20190218-2019DEL14-DE

Date de la convocation  
12.02.2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents :** Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mmes VILLENEUVE, TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BABAUX, GARCIA, TRUTINO, GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mmes KLIMEZACK-GIL, PELLEGRINI,

N° 19/14

**Absents :** Mr SOULA procuration à Mme TAFELSKI  
Mr LEFERT procuration à Mr GRIALOU  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr GUIRAUD  
Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH  
Mr SAMATAN procuration à Mr MARTY  
Mme ANGLES procuration à Mr FABRE  
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL  
Mme BALOUP, Mr CROUZET.

**Secrétaire :** Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**DEBAT SUR LES  
ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES**

Conformément aux articles L2312-1 et L5211.36 du code général des collectivités territoriales, il est proposé aux membres du conseil municipal de débattre sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir.

Un rapport présentant les éléments clés pour la préparation du budget primitif principal 2019 a été transmis à chaque membre du conseil pour permettre la tenue de ce débat.

Vu les articles L2312-1 et L5211-36 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 4 février 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2019,

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 20 février 2019  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

